

A circular portrait of a man with long, wavy brown hair, wearing a dark, wide-brimmed hat, a white high-collared shirt, and a red cravat. The portrait is set against a dark, textured background.

Antoine Boulant

SAINT-JUST

L'archange de la Révolution

PASSÉS/COMPOSÉS

Saint-Just

Du même auteur

Les Ministres et les Ministères du siècle des Lumières (1715-1789), Paris, Christian-JAS, 1996 (avec Arnaud de Maurepas).

La Gendarmerie sous le Consulat et l'Empire, Paris, SPE-Barthelemy, 2009 (avec Gildas Lepetit).

Les Tuileries, château des rois, palais des révolutions, Tallandier, 2016.

Le Tribunal révolutionnaire. Punir les ennemis du peuple, Perrin, 2018.

Un palais pour l'Empereur. Napoléon aux Tuileries, Éditions du Cerf, 2019.

Antoine Boulant

Saint-Just

L'ARCHANGE DE LA RÉVOLUTION

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 978-2-3793-3031-5

Dépôt légal - 1^{re} édition : 2020, janvier

© Passés composés/Humensis, 2020

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction.....	9
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE UNE JEUNESSE PICARDE

Chapitre 1. Premières années.....	15
Chapitre 2. Le temps des études	23
Chapitre 3. Premières luttes politiques	35
Chapitre 4. Vers le pouvoir	47

DEUXIÈME PARTIE LE BENJAMIN DE LA CONVENTION

Chapitre 5. « Tout roi est un rebelle ».....	61
Chapitre 6. Combattre la Gironde.....	75
Chapitre 7. Au sommet du pouvoir	89
Chapitre 8. L'homme Saint-Just	101

TROISIÈME PARTIE SAINT-JUST AUX ARMÉES

Chapitre 9. « L'ennemi sera vaincu ».....	119
Chapitre 10. Les conditions de la victoire.....	143
Chapitre 11. Le devoir de punir	153
Chapitre 12. Une économie de guerre.....	163
Chapitre 13. Poursuivre les suspects	179

Saint-Just

QUATRIÈME PARTIE
« LE BONHEUR EST UNE IDÉE NEUVE »

Chapitre 14. La cité nouvelle	195
Chapitre 15. « Les malheureux sont les puissances de la Terre »	213

CINQUIÈME PARTIE
LA RÉVOLUTION OU LA MORT

Chapitre 16. Détruire les factions.....	227
Chapitre 17. « La Révolution est glacée »	243
Chapitre 18. Thermidor	255
Chapitre 19. Le mythe Saint-Just.....	273
Conclusion.....	283
Notes.....	287
Sources	307
Bibliographie	319
Index.....	339
Remerciements.....	345

Introduction

En 1988 paraissait aux éditions Flammarion un monumental *Dictionnaire critique de la Révolution française* sous la direction de François Furet et Mona Ozouf, dont un chapitre proposait une galerie de quatorze personnages censés appartenir au « premier cercle des renommées qui s'imposent à l'évidence ». Le choix des acteurs montagnards opéré par les deux historiens – Carnot, Danton, Marat et Robespierre – ne tarda guère à provoquer l'émotion de nombreux spécialistes de la période, fâchés que Saint-Just n'eût pas été jugé digne de figurer aux côtés de ses pairs. Quatre ans plus tard, la réédition du *Dictionnaire* dans une version de poche répara cet oubli, Mona Ozouf y intégrant une superbe notice consacrée au député de l'Aisne.

Plus d'un quart de siècle après cette publication, il demeure que les quatre personnalités qui avaient été retenues dans le cadre du projet initial dominent toujours l'histoire de la Révolution dans la mémoire collective. Tandis que la Terreur et le jacobinisme sont indissociables de l'Incorruptible (Robespierre) et de l'Ami du peuple (Marat), la défense de la République assaillie sur ses frontières évoque aussitôt le Sauveur de la patrie (Danton) et l'Organisateur de la victoire (Carnot). *A contrario*, on ne saurait soutenir que le nom de Saint-Just ait été totalement oublié des amateurs d'histoire : alors que des figures aussi essentielles que Barnave, Sieyès ou Brissot ne suscitent qu'indifférence auprès des lecteurs, celle du jeune conventionnel continue d'éveiller les curiosités.

Saint-Just

De fait, nul ne peut contester son rôle de premier plan au cours de la période qui s'étend de l'abolition de la monarchie à la chute de Robespierre : vingt-deux mois d'une exceptionnelle intensité dans l'histoire de la Révolution, au cours desquels son action fut déterminante en de multiples occasions. C'est en premier lieu son appartenance au Comité de salut public qui en fait un personnage central, tant cet organe d'exécution avait fini par se muer en un véritable gouvernement doté de pouvoirs presque illimités. C'est ensuite sa vingtaine de discours et de rapports lus à la tribune de la Convention nationale, depuis ses deux interventions décisives lors du procès de Louis XVI jusqu'à ses réquisitoires contre les Girondins, les hébertistes et les dantonistes, en passant par son exposé fondateur sur la nature du gouvernement révolutionnaire, son projet de Constitution et ses propositions en matière de subsistances et d'organisation de la guerre. C'est également sa participation active à la défense nationale, en particulier dans ses missions auprès de l'armée du Rhin et de l'armée du Nord, qui contribuèrent de manière essentielle à la victoire des troupes françaises sur les coalisés, symbolisée par la libération de Landau et la bataille de Fleurus. Ce sont enfin les réflexions qu'il conduisit dans de nombreux domaines – institutionnel, politique, économique, social – à travers des écrits théoriques et littéraires, dont les *Fragments d'institutions républicaines* représentent la quintessence. La jeunesse, l'idéalisme et la destinée tragique de Saint-Just, exécuté à quatre semaines de son vingt-septième anniversaire, ont achevé d'en faire un héros de la Révolution, à la source d'un véritable mythe forgé dès les premières années du XIX^e siècle.

Le jeune conventionnel a en effet suscité un nombre de travaux particulièrement élevé : une cinquantaine d'études à caractère général et plus de quatre-vingts ouvrages et articles relatifs à ses idées politiques et à sa pensée littéraire, sans compter ceux consacrés à sa famille, à ses

Introduction

missions aux armées et à divers aspects plus personnels, comme ses portraits, ses domiciles parisiens, son appartenance supposée à la franc-maçonnerie ou le contenu de sa bibliothèque. Plusieurs générations d'historiens, de philosophes et d'écrivains, parmi lesquels Sainte-Beuve, Camus, Malraux et Yourcenar, n'ont pas caché leur intérêt, voire leur fascination, pour celui que Michelet surnommait « l'archange de la mort », perçu comme l'incarnation d'une pureté progressivement devenue mortifère.

Notre souci a donc d'abord été de prendre en compte les travaux publiés depuis la parution en 1985, voici déjà trente-cinq ans, de la biographie rédigée par Bernard Vinot, fondateur de l'Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just et infatigable historien du député de l'Aisne. Nombre de thèses, d'articles et de contributions collectives, dus notamment à Miguel Abensour, Jean-François Dominé et Anne Quenedey, ont ainsi enrichi nos connaissances sur la pensée et la rhétorique du jeune conventionnel. Nous avons également souhaité retourner aux documents, en exploitant au mieux le corpus que constituent les sources imprimées et manuscrites, auxquelles nous renvoyons le lecteur aussi souvent que possible. Tandis que s'imposait la lecture des *Œuvres complètes* de Saint-Just, remarquablement rééditées en 2004 par Miguel Abensour et Anne Kupiec – textes littéraires, œuvres politiques, écrits théoriques, discours, rapports, arrêtés, proclamations et correspondance –, nous avons eu un large recours aux textes officiels, aux écrits du temps et aux mémoires des contemporains, notamment ceux des députés Baudot et Levasseur. S'ils doivent bien entendu être exploités avec la prudence qui convient, ces témoignages n'en apportent pas moins un éclairage aussi précieux qu'inédit sur l'action et la personnalité du benjamin de la Convention. De nombreux documents manuscrits conservés aux Archives nationales, au Service historique de la Défense, à la Bibliothèque nationale de France ou encore à la Bibliothèque historique de

Saint-Just

la Ville de Paris ont également permis d'enrichir notre propos.

Au-delà de la nécessaire démarche documentaire, nous avons surtout souhaité proposer une biographie critique, entendue comme libérée de la gangue idéologique et du jugement définitif dans lesquels se sont enfermés nombre de travaux consacrés à Saint-Just. Tandis que la biographie publiée par Édouard Fleury en 1852 annonçait quelques études clairement hostiles au député de l'Aisne, celle qu'Ernest Hamel lui consacrait sept ans plus tard ouvrait la voie à des ouvrages – bien plus nombreux – ayant moins pour objet d'analyser sa pensée et son action que de les légitimer, dans une approche délibérément hagiographique. Aussi la plupart des historiens fidèles à l'héritage de la révolution russe n'ont-ils pu s'empêcher de voir en Saint-Just le symbole de leurs propres aspirations, aux dépens d'une interprétation laissant la place aux nuances et aux incertitudes. Il nous a donc semblé indispensable de relativiser son rôle lorsque cela s'imposait, en particulier lorsqu'il s'est agi d'étudier le grand emprunt lancé sur les habitants les plus riches de Strasbourg, ou de mettre en perspective les fameux « décrets de ventôse » prévoyant un vaste transfert de propriété entre les contre-révolutionnaires incarcérés et les patriotes indigents.

Un dernier mot concernera le plan de cet ouvrage. Alors que le genre biographique impose tout naturellement un déroulé chronologique des événements, nous avons parfois pris le parti d'une logique thématique, elle aussi inédite, dans la présentation des missions militaires de Saint-Just. Compte tenu du séquençage de ses déplacements dans les départements et aux armées – mars, octobre et décembre 1793, puis janvier, avril et juin 1794 –, il nous a en effet semblé plus cohérent de regrouper dans une partie distincte les actions qu'il conduisit dans les Ardennes, puis auprès de l'armée du Rhin et de l'armée du Nord, dans les domaines militaire, économique et politique.

PREMIÈRE PARTIE

Une jeunesse picarde

CHAPITRE 1

Premières années

À l'inverse de nombre de ses futurs collègues de la Convention – un Brissot né à Chartres, un Barère à Tarbes ou un Robespierre à Arras –, Saint-Just grandit au contact d'une société paysanne qui devait durablement marquer sa sensibilité. Sans que cette position lui conférât la prérogative d'appréhender à lui seul la complexité des questions liées au monde rural, elle devait cependant lui inspirer une conscience très vive des inégalités et un désir de les corriger en accédant aux plus hautes responsabilités.

Une famille aisée

Le 30 mai 1766, l'église Saint-Laurent du village de Verneuil, aujourd'hui situé dans le département de la Nièvre, était le théâtre du mariage de « Louis-Jean de Saint-Just de Richebourg, écuyer, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, maréchal des logis de la compagnie des gendarmes sous le titre de Berry¹ » avec Marie-Anne Robinot.

Né le 8 novembre 1715 à Morsain, Louis-Jean était issu d'une famille de fermiers receveurs, paysans aisés chargés d'exploiter les terres nobles et ecclésiastiques et de percevoir les droits féodaux pour le compte du seigneur. D'une souche roturière que sa particule ne saurait remettre en cause, il avait décidé de rompre avec la tradition agricole

de ses aïeux et fait le choix d'embrasser la carrière militaire, s'engageant d'abord dans la brigade des cheveau-légers de Bretagne, puis dans la prestigieuse compagnie de gendarmes d'ordonnance du duc de Berry, avant de participer aux guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans au cours des années 1740 et 1750. C'est alors qu'il avait ajouté à son nom la mention *de Richebourg*, du nom d'un hameau proche de son village de naissance, probablement pour se distinguer de ses neuf frères et sœurs. D'abord simple brigadier, il avait lentement gravi les premiers grades jusqu'à être promu capitaine. La croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, obtenue le 23 mai 1762, l'avait exempté du paiement de la taille mais ne l'avait nullement intégré à la noblesse héréditaire, ce privilège n'étant réservé qu'aux officiers roturiers, dont les deux ascendants en ligne directe avaient eux-mêmes été décorés de l'ordre de Saint-Louis. La pique que devait lancer Camille Desmoulin contre le « ci-devant chevalier de Saint-Just », relayée par plusieurs de ses biographes, ne repose donc sur aucune réalité. Quant à son épouse Marie-Anne, née le 8 juin 1734, elle appartenait à une famille de commerçants et d'artisans ; important propriétaire foncier, son père Léonard exerçait la charge de grenetier et de notaire royal.

Après leur mariage, les Saint-Just s'étaient installés dans la maison de Léonard, quai du Pont-de-Loire, à l'angle de la rue des Pêcheurs, dans le village de Decize. Situé entre Nevers et Moulins, le bourg possédait alors des forges, une manufacture de plâtre, des mines de charbon et des entrepôts dans lesquels on stockait les vins de Bourgogne.

Ce fut le 25 août 1767 que naquit le futur conventionnel. S'il est impossible de prouver qu'il vit le jour dans la maison de son grand-père maternel, quoique cela soit le plus vraisemblable², il est cependant incontestable que ce fut à Decize, les villages de Marsy, Lisé, Verneuil ou Champvert ne pouvant aucunement être retenus en dépit des assertions de certains historiens locaux. C'est d'ailleurs dans